

FACE A

Orateur: Noel Hitimana

Toutefois, nous autres les journalistes nous sommes des personnes qui rassemblent des informations ici et là. Nous lisons tous les bouts de papiers que nous trouvons sur notre passage, qu'il s'agisse d'un journal, des livres, nous écoutons ce qui se dit, nous discutons. Je viens donc de tomber sur un journal quelque part, plutôt je l'ai vu dernièrement et il s'agit du numéro quatre du journal « Umusemburo.» Le journal « Umusemburo » est un journal qui est publié par *l'association des jeunes chercheurs d'emploi*. Il s'agit donc de « chercheurs » d'emploi, mais je ne sais pas si les ministres vont leur trouver un autre emploi.

On dit que les ministres d'Agathe « se sont mis à nu.» Pourquoi certains ministres bénéficient d'une garde rapprochée composée de gendarmes et que ceci n'est pas le cas pour le reste des ministres ? Il s'agit là d'un problème. Pourrait-on dire qu'il n'y a pas assez de gendarmes pour servir tous les ministres ? Pourtant nous avons constaté que certains d'entre eux jouissent des services de plus de deux gendarmes. Voilà certaines des questions que les habitants de cette ville se posent. Quand on y regarde de près, on remarque que seuls sont protégés, les ministres fautifs, les ministres voleurs, et ceux qui craignent que le peuple ne leur demande les comptes.

Faites le constat vous-mêmes. On dit que ce sont les fameux trois ministres du PSD, les voleurs qui ont vendu le parti aux Inyenzis. Maintenant, ils craignent que les vrais « Abakombozi » ne leur demandent de s'expliquer sur leurs agissements. On dit qu'il s'agit des trois ministres qui se sont emparés des postes de force, des « Amajoyji » du MDR. Ils craignent alors de se retrouver en face de la JDR-Inkuba. Vous n'avez qu'à demander à Ruhumuriza, pourquoi il n'est pas gardé. Il vous répondra qu'il n'a commis aucune infraction qui l'obligerait à craindre la population.

Il s'agit là d'un signe avant-coureur pour les sages. On dit qu'une personne fautive se découvre sans qu'on le lui demande.

Sinon, comment pouvez-vous expliquer, que si votre père et votre mère vous rendent visite, il faille d'abord les fouiller comme s'ils avaient donné naissance à leurs enfants pour les tuer par la suite. Innocent Ngirababyeyi est le chercheur qui a rédigé cet article. Continuons en écoutant cette musique.

Il est dix heures ici à Kigali. Vous venez d'écouter « Mbwira abumva », à bon entendeur salut.

Valérie p.3-17 :

Les agents de la Société ELECTROGAZ sont en train de manifester. Quoi qu'il en soit, ce sont des anciens agents d'ELECTROGAZ. Vous vous rappelez que dernièrement, ils organisaient des manifestations de temps en temps. Chaque fois, on les voyait dresser des barricades ou bien ils démolissaient les tuyaux qui canalisent l'eau et endommageaient les fils conducteur d'électricité. Lorsque les autorités, je parle ici particulièrement du préfet et du directeur d'ELECTROGAZ, tentaient de tempérer cette situation de manifestations couplée à une telle destruction de bien, les manifestants refusaient catégoriquement de coopérer. Au contraire, ces derniers adoptaient une mauvaise attitude à l'égard des autorités. Et d'ailleurs, à certaines occasions, l'attitude des manifestants révélait une mauvaise éducation.

Finalement, ils ont constaté que cette attitude qui consistait en la destruction, n'était pas convenable. Entre-temps, lorsqu'on leur disait qu'on voulait leur expliquer la nature du problème concernant l'argent qu'ils réclamaient, les manifestants refusaient en bloc l'offre. Par contre, ils optaient pour les manifestations et la destruction des biens. On a finalement décidé qu'il serait mieux de mettre ces gens à la porte au lieu de les laisser détruire davantage des infrastructures qui sont d'intérêt public, quitte à ce qu'on leur remette leur argent quand il sera disponible.

Ces gens se sont retirés mais sans être satisfaits. Ils ont persisté à chercher comment organiser des manifestations.

Néanmoins, on sait qu'ils devaient requérir l'autorisation du préfet de la ville de Kigali. Cela ne veut pas dire que les manifestations doivent s'organiser uniquement dans la ville de Kigali, cela veut dire plutôt que dans n'importe quelle préfecture où on veut organiser des manifestations, il faut requérir l'autorisation du dirigeant de la préfecture.

Après avoir été remercié, ces gens n'ont pas su à quel saint se vouer. Ils ont voulu organiser d'autres manifestations mais n'ont pas su à qui s'adresser pour demander l'autorisation, étant donné qu'ils avaient voulu dénigrer les autorités ; et d'ailleurs, ils avaient fait montre d'une sorte d'impolitesse à leur égard. De la sorte, ils ont compris qu'ils ne pouvaient pas se présenter devant le préfet de la ville de Kigali. Ils ont ainsi décidé à faire recours aux dirigeants de la gendarmerie.

Dans le but de rencontrer les dirigeants de la gendarmerie, ils se sont donné rendez-vous au rond point devant l'église de la Sainte famille dans l'espoir d'y rencontrer les dirigeants de la gendarmerie. Ils ont délégué deux personnes pour aller voir les dirigeants de la gendarmerie. En particulier, ils voulaient rencontrer le général major Augustin Ndiriyimana. A cet endroit, ils donnaient l'impression d'avoir repris les manifestations.

Néanmoins, ils n'avaient que l'intention de s'entretenir avec les dirigeants de la gendarmerie. Ils se disaient qu'ils ne pouvaient pas organiser des manifestations sans que le préfet en soit informé. En outre ils craignaient de le rencontrer de peur qu'il ne se fâche, et demande aux gendarmes de les disperser brutalement. Cependant, ils prévoient d'organiser des manifestations pacifiques, raison pour laquelle ils veulent en discuter avec les dirigeants de la gendarmerie. Voilà pourquoi, ils se sont rassemblés en contre-bas du rond point à l'église de la Sainte famille. Mais, les gens qui les ont vus ainsi rassemblés ont toujours cru qu'ils manifestaient. Mais au juste, ils voulaient rencontrer les dirigeants de la gendarmerie pour voir comment reprendre les manifestations mais cette fois-ci, des manifestations pacifiques et le cas échéant, sans dénigrement des autorités.

Voilà donc la situation réelle. Il ne s'agit pas au juste de manifestations comme telles. Nous remercions ceux qui nous ont fourni de plus amples explications. Ce pendant, au vu de l'attitude de ces gens, ils donnaient l'impression de manifester. Nous sommes allés sur les lieux pour vérifier s'il s'agissait de manifestations. En interrogeant les leaders du groupe, ils nous ont dit qu'il ne s'agissait pas de manifestations.

Je vous disais également que certaines personnes se livrent à des activités en cachette dans l'espoir que les autres ne le sauront pas. C'est sur cette base que je me fondais pour dire que les gens doivent cesser de penser que nous obtenons des informations d'une manière frauduleuse. Nous obtenons des informations dans de bonnes conditions et dans les voies légales. Nous recherchons les informations et nous les vérifions par la suite avant de les communiquer aux auditeurs de la RTLTM.

C'est pourquoi je disais au Premier Ministre Faustin Twagiramungu que la RTLTM n'a aucun intérêt d'aller placer un appareil dans telle ou telle autre salle où se tiendrait une réunion à huis clos. La RTLTM ne peut pas faire une chose pareille.

Nous n'agissons donc pas de la sorte. Car nous sommes informés de tout ce qui se passe et nous l'obtenons de manière régulière; même maintenant, il peut nous demander comment nous savons ce genre de choses. Nous n'ignorons pas qu'à tout moment, chaque jour, en compagnie du Premier Ministre du gouvernement de transition en place, ils se rendent chez l'Ambassadeur de Belgique. Pourtant il peut prétendre le contraire et avancer que nous y avons placé un appareil. Je n'y ai pas placé d'appareil ; ne dit-on pas que tout finit par se savoir.

C'est pour vous dire que nous suivons la situation de près à l'occasion de ces navettes incessantes bien que nous ne sommes pas informés des résultats éventuels de ces rencontres étant donné que nous travaillons tous pour le pays. Pourtant les décisions issues de ces rencontres devraient portées à la connaissance des Rwandais. Pour nous et d'ailleurs pour le reste des Rwandais qui apprennent ce genre de chose sans en savoir le résultat, nous comprenons immédiatement que ces rencontres visent d'autres fins.

Nous devrions donc être informés des résultats issus de ces rencontres. Si cela n'est pas porté à la connaissance du public, il est évident que l'objectif ne rentre pas dans les intérêts du pays mais dans ceux des intéressés qui participent à ces rencontres à l'insu des Rwandais ou d'autres politiciens. C'est la raison pour laquelle dans un instant je vous disais que les Rwandais étaient vigilants et intelligents. Je me rappelle que monsieur Twagiramungu l'a dit à maintes reprises. Néanmoins je me demande pourquoi il ne s'en souvient pas. Monsieur Gahigi a l'habitude de dire qu'un politicien ne devrait pas oublier. Il le rappelle chaque fois à monsieur Faustin Twagiramungu. A son tour, Faustin Twagiramungu devrait se rappeler qu'il ne cesse de nous dire que les Rwandais sont intelligents. Il est vrai que les Rwandais sont intelligents. Je vous parlais des déplacés de guerre de Nyacyonga. Malgré les conditions déplorables dans lesquelles ils vivent, le ministre de l'enseignement primaire et secondaire accompagné du directeur de l'imprimerie scolaire, sont allés détourner leur attention en leur distribuant des effets de peu de valeur pour s'attirer leur sympathie. Cependant, ces déplacés de guerre ont compris que ces deux personnes venaient détourner leur attention pour les tromper.

Il y a un instant je vous disais que l'histoire ne s'arrêtait pas là. Je vous disais que j'allais suivre pour examiner de près ce dossier, le lire pour en comprendre le contenu et pouvoir vous en parler. J'ai constaté que les allégations de ces déplacés de guerre peuvent être vraies. Ils attiraient l'attention sur la gestion de l'imprimerie scolaire et recommandaient la protection de son patrimoine pour éviter qu'il ne ferme à l'instar de nombreux établissements qui arguent leur faillite pour fermer les portes. Ils disent donc, s'agissant de cet établissement, que son directeur va continuer de détourner son patrimoine jusqu'au moment où on évoquera sa faillite pour demander sa fermeture. Mais il n'est pas le seul à agir de la sorte. Il bénéficie de la complicité d'autres personnes comme Madame le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana, Twagiramungu et bien d'autres.

Je viens donc d'examiner la situation en détail. Je vous disais donc que le directeur de l'imprimerie scolaire, monsieur Stanislas Sinibagiwe, a empêché le personnel de cet établissement à suivre les émissions de la RTL. Je voudrais cependant leur dire qu'ils ne doivent pas se décourager. Peut-être qu'ils peuvent éviter de suivre les émissions de la

RTLTM pendant les heures de service pour obtempérer à ses ordres, mais ils peuvent suivre ces émissions en dehors des bureaux. Quiconque aurait suivi les émissions de la RTLTM peut les informer de ce qui a été dit. Je crois d'ailleurs qu'ils ne vont pas accepter cet état de choses. Je ne sais pas pourquoi il a donné de tels ordres, mais ils ne vont pas les accepter.

En outre, on accuse ce directeur de plusieurs choses. On l'accuse de plusieurs choses ; je les ai examinées et réexaminées et j'en suis resté pantois ! S'agissant du directeur de cet établissement, l'Allemagne, à un certain moment, a fourni une aide à cet établissement. Cette aide était constituée de deux machines de type « diolomatique » utilisées dans la fabrication de cahiers. Ces machines ont été reçues au Rwanda mais seulement l'une d'elle a été installée mais elle fut seulement exploitée 4 ans après son installation.

Cependant, la deuxième machine a disparu. Vers quelle destination a-t-elle disparu ? Il s'agit là d'une question qu'on se pose. Signalons que chacune de ces machines a une valeur de 10 millions. Ayant constaté cela, l'Allemagne n'a pas apprécié, raison pour laquelle elle a dépêché monsieur Yan Peter Tops pour enquêter sur le détournement de cette machine.

Deux jours après son arrivée au Rwanda, ce monsieur est décédé d'une mort inopinée. Sa mort est survenue dans des circonstances obscures à tel point que tout le monde se pose des questions sur sa mort. Par la suite, l'Allemagne a fourni 3 groupes électrogènes industriels ; chaque groupe ayant une valeur de 3 millions de francs rwandais. Tous les trois groupes électrogènes ont été reçus au Rwanda mais seuls deux d'entre eux ont été installés dans les locaux de l'imprimerie scolaire. Le directeur s'est approprié le troisième groupe électrogène et on rapporte qu'il alimente en électricité sa maison qui se trouve dans la commune de Kivuye. Ladite maison sert d'Etat major pour les Inkotanyi. Les trois groupes électrogènes ont été reçus au Rwanda, deux d'entre elles sont installées dans les locaux de l'imprimerie scolaire.

Le troisième groupe électrogène a été donc détourné et affecté à la maison du directeur qui se trouve dans la commune de Kivuye et qui sert actuellement d'Etat major pour les Inkotanyi.

Ces agissements ne s'arrêtent pas là. Le Directeur de cette imprimerie a instruit sa caissière de rassembler de l'argent et l'informer quand elle aura totalisé la somme de 2 millions. Pour le directeur, cet argent devait lui permettre de payer des avances sur salaires au personnel.

Pourtant, on a découvert que le plus souvent, les salaires du personnel étaient versés sur des comptes bancaires. Etant donné que le personnel de l'imprimerie reçoit les salaires par le biais des banques, il dit que le directeur ne pouvait pas rassembler ces 2 millions pour payer les salaires du personnel. Pour le personnel, le directeur aurait détourné ces millions.

Le directeur ne s'est pas arrêté là. Sans délai, il a engagé son petit frère pour espionner le reste du personnel. Il semble que son petit frère n'a même pas fait les 6 années de l'école primaire. Pourtant, environ quatre mois après son engagement, le directeur lui a octroyé un prêt de 200 mille francs rwandais.

Les autres agents disent néanmoins qu'il y a des anciens qui n'ont pas encore bénéficiés d'un prêt. Ils se demandent par contre, comment cette personne qui n'a même pas accompli 6 mois ou une année de service a pu bénéficier d'un prêt de 200 mille francs rwandais.

On ne s'arrête pas là. Après cela, l'imprimerie scolaire a acheté un véhicule, un beau véhicule qui était encore en bon état. On disait que ce véhicule devait transporter l'administrateur financier de l'imprimerie. Vous vous rappelez toutefois qu'il y a un meeting du MDR, on dit qu'il s'agissait d'un meeting du MDR mais il devait être dirigé par Faustin Twagiramungu en collaboration avec Madame Agathe Uwilingiyimana au stade régional de Nyamirambo. Vous vous rappelez que l'on avait manifesté contre ce meeting. Au moment où les manifestants venaient de dégager la route en pensant qu'ils avaient fait échouer le meeting. Madame Agathe Uwiringiyimana et Faustin Twagiramungu, après avoir été informés par la MINUAR que les manifestants venaient de dégager la route, se sont immédiatement dirigés vers le stade régional pour tenir leur meeting.

Le directeur de l'imprimerie a demandé au chauffeur de prendre ce véhicule qui venait d'être acheté pour transporter jusqu'au stade les agents de l'imprimerie qui devaient se rendre à ce meeting. Pendant ces navettes, le véhicule a été impliqué dans un accident et a

été fort endommagé à tel point que pour être remis en circulation, sa réparation coûtera plus d'un million de francs rwandais. Malgré tout cela, après l'accident de ce véhicule, le chauffeur a été récompensé. On lui a octroyé un prêt de 100 mille francs.

Vous savez également que l'imprimerie possède de nombreuses maisons. De ces nombreuses maisons, certaines sont allouées au Directeur. Cependant monsieur Stanislas Sinibagiwe a décliné cette offre pour aller louer une autre maison à Kimihurura. Pour une maison, l'imprimerie paie pour son directeur un loyer mensuel qui s'élève à cent mille francs. Rappelez-vous également qu'avant d'emménager dans sa résidence actuelle, monsieur Stanislas Sinibagiwe résidait dans la maison de Edouard Karemera qu'il a quitté sans payer ses factures d'eau et d'électricité.

Vous comprenez que de temps en temps nous en voulons à la Société ELECTROGAZ sans raison, en nous plaignant que nous n'avons pas d'eau ou d'électricité. Si les gens partent de la sorte sans payer leurs factures, je ne comprends pas comment la société ELECTROGAZ, sans même chercher à renouveler son équipement, trouverait de l'argent pour entretenir l'équipement en place ou remplacer telle ou telle autre pièce défectueuse. Nous pensons que tout cela pourrait être fait grâce à cet argent. Cependant, monsieur Sinibagiwe a choisi de quitter la maison de Edouard Karemera sans payer ces factures d'eau et d'électricité.

Dans la ville de Kigali, vous avez souvent vu circuler au début de l'année de nombreux calendriers, portant la photographie de son Excellence Grégoire Kayibanda et celle de Faustin Twagiramungu. Ces calendriers ont été imprimés à l'imprimerie scolaire en dehors des heures de service, pendant les week-ends, sans bond de commande ni enregistrement dans les livres où sont normalement enregistrés les effets fabriqués au sein de l'imprimerie. En outre on s'est servi du matériel de l'imprimerie, y compris les machines.

On ne voit donc nulle part que ces calendriers ont été payés. Ce litige existe et on se pose plusieurs questions là-dessus. Pourquoi donc n'a-t-on pas payé ces calendriers ? Toujours

dans le même ordre d'idées, les bâtiments appartenant à l'imprimerie continuent à abriter des réunions, des réunions restreintes à un petit groupe de gens. La majorité de ces gens est constituée par les partisans de Faustin Twagiramungu. Parmi ces gens, se retrouvent Higiro, Rucogoza, Agathe et d'autres. D'habitude, lorsque ces bâtiments abritent une réunion ou sont utilisés pour d'autres fins, on les loue et on paye le loyer. Pourtant, tous les agents de l'imprimerie sont unanimes pour dire qu'on ne paie jamais le loyer de ces bâtiments alors que les réunions continuent à s'y tenir.

D'ailleurs, d'aucuns disent qu'il serait mieux que les débiteurs qui cherchent à s'acquitter de leurs créances envers cette imprimerie le fassent par chèque. Il existe ce que l'on appelle un chèque barré. Lorsqu'un chèque est barré, personne ne peut l'endosser facilement.

On dépose donc ce chèque à la banque pour signifier que l'on voudrait débiter tel compte pour créditer celui de l'imprimerie. Il ne serait donc pas facile pour le directeur de l'imprimerie de détourner cet argent si les débiteurs de cette dernière honoraient leurs créances par de tels chèques.

On demande donc à tout le monde qui veut s'acquitter d'une dette envers l'imprimerie de le faire par chèque ou par ce que l'on appelle un virement bancaire. Dans ce cas ils se serviraient d'autres documents appelés ordre de paiement. Il s'agit en réalité de la même chose que demander un transfère de fonds d'un compte à celui de l'imprimerie scolaire. On dit donc que cela permettrait d'éviter que le patrimoine de l'imprimerie continue à être détourné de la sorte.

Une autre chose avant de conclure, je voudrais vous dire, qu'à un moment le Premier Ministre du gouvernement de transition en place, Madame Agathe Uwilingiyimana, a rendu visite aux déplacés de guerre installés à Tumba. Je me rappelle, aussi bien que beaucoup d'autres personnes, qu'elle leur a promis 50 tonnes de pommes de terre ; elle a alors demandé au directeur de l'imprimerie scolaire de se servir de l'argent de l'imprimerie scolaire pour les acheter et de servir ces réfugiés. Néanmoins, jusqu'à date, je vous dirais que ces tonnes de pommes de terre n'ont pas encore été livrées aux déplacés et aux réfugiés de Tumba.

Ces effets n'ont pas encore été livrés. On se pose des questions : « Madame le Premier Ministre a ordonné à monsieur Sinibagiye de se servir de l'argent de l'imprimerie pour acheter ces pommes de terre. Aurait-il pris de l'argent de la caisse de l'imprimerie ou pas ? » On se pose donc des questions là dessus. Les réfugiés, de leur part, disent qu'ils ont attendu en vain et se demandent pourquoi on vient leur rire au nez dans leurs coins. Ils demandent qu'on les laisse tranquilles au lieu de venir leur faire des promesses qu'on ne peut pas réaliser.

Cependant les gens se posent la question : « Elle a donné l'ordre de débiter le compte de l'imprimerie nationale, si le compte a été débité, où se trouverait cet argent ? Jusqu'à date, ces 50 tonnes de pommes de terre n'ont pas encore été délivrées aux déplacés de guerre de Tumba. Ils attendent toujours et voudraient qu'on leur dise où se trouvent ces tonnes de pommes de terre.

S'agissant de ces aides que l'on donne, nous pouvons tous dire qu'il faut aider ces gens. Si vous avez les moyens, vous pouvez les aider. D'ailleurs, si un établissement quelconque veut fournir une aide, il le déclare en ces termes : « Nous devons venir en aide à ces gens. » On diffuse même à la radio que tel établissement a fourni une aide. A titre d'exemple, vous avez entendu dire à la radio que la SONARWA a fourni une telle assistance, que l'ELECTROGAZ a fourni une telle assistance.

Pourtant, dans le cas qui nous occupe ici, il y a quelque chose qui cloche. Madame le Premier Ministre, en s'adressant aux réfugiés dit : « Je vous promets 50 tonnes de pommes de terre. » Quel genre de promesse est-ce ? Va-t-elle payer de sa poche ? Est-ce avec les fonds du gouvernement qu'elle va payer ? D'où lui viendront les fonds ? Voilà qu'elle fait une telle déclaration, ensuite, elle se tourne vers un établissement nanti auquel elle demande de débloquer les fonds pour acheter les effets promis. En plus, ces établissements ne sont pas choisis par hasard.

Il s'agit des établissements qui emploient les gens qu'on peut manipuler à souhait et qui connaissent les règles du jeu. Du coup, l'établissement en question débloque des fonds dans les voies non autorisées. C'est sur cette base que l'on demande que cet établissement doive être surveillé pour s'assurer que son patrimoine n'est pas en train d'être détourné. Ceci parce qu'on a déjà débloqué l'argent pour l'achat de ces tonnes de

pommes de terre. Pourtant il n'est pas expressément dit que c'est l'Imprimerie Scolaire qui a fourni de l'assistance à ces gens. Par contre, c'est à l'actif de Madame le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana que cette assistance est inscrite alors que c'est Imprimerie scolaire qui l'a fournie.

Qu'ils cessent de penser que c'est Madame le Premier Ministre qui est entrain de leur venir en aide alors qu'en réalité il s'agit de l'Imprimerie scolaire.

Voilà donc les circonstances dans lesquelles le directeur de l'Imprimerie scolaire est en train de détourner des biens de valeur, d'ailleurs il les a déjà détourné.

Selon les informations à notre disposition, les biens qu'il a détournés tels que je viens de vous en faire état, ont une valeur qui approche 15 millions de francs rwandais. Mais, il paraît qu'il a détourné plus que ça. Il existe d'autres faits, nous vous en parlerons dès que nous en serons informés. Quoiqu'il en soit, il faudrait que l'on surveille de près le patrimoine de l'Etat. Si on dit : « Nous voulons que les choses se fassent de telle manière, nous voulons occuper autant de poste au sein de l'administration. » Ce n'est pas pour rien et ce n'est pas dans le but d'œuvrer pour les intérêts de tous les Rwandais. L'exemple ci-dessus montre qu'ils ne se préoccupent pas des intérêts de tous les Rwandais, mais de leurs intérêts personnels. Vous comprenez que cet argent ne profite pas à tous les Rwandais, il profite plutôt à des individus à titre personnel. Finalement, ils utilisent cet argent pour mener des activités politiques, y compris le fait de vouloir renverser le pouvoir. On devrait donc examiner et comprendre pourquoi un tel établissement est tombé en faillite. De mon point de vue, on devrait agir avec célérité si l'on pousse un cri d'alarme pour prévenir la fermeture de l'établissement, à l'instar de l'Imprimerie scolaire.

Voilà donc les informations que je voulais vous donner pour l'instant. Au fur et à mesure que d'autres informations me parviendront, je vous les communiquerai ainsi que les communiqués. Je constate qu'il nous reste encore une heure, toute une heure. Dans un instant nous aurons d'autres choses à vous communiquer. Restez donc à l'écoute des émissions de la radio RTL M. Nous constatons que la matinée est pluvieuse. Nous avons de la bonne musique à vous proposer. Je m'en vais demander à notre technicien Jean

Ntezimana de nous envoyer de la musique, une musique qui va nous réchauffer dans cette journée pluvieuse.

Noël :

Vous connaissez tous monsieur Nayigiziki, le très célèbre Nayigiziki. Selon lui, la révolution de 59 était comparable à un obstacle à quatre coté que l'on franchit par un saut en hauteur. En 1959, il était Chef au Mayaga. Lors des évènements de 59, il s'est adressé aux Tutsis en ces termes : « Chers amis, il y a très long temps que vous franchissiez l'obstacle seuls. Donnez l'occasion aux Hutus de se soumettre à la même épreuve et nous verrons qui va démériter, nous verrons qui va échouer, ceux qui franchiront courageusement l'obstacle, auront gagné. » Vous connaissez ceux qui ont gagné.

S'agissant des évènements qui se sont produits au Rwanda à cause de cette guerre, il compare les accords d'Arusha qui vont conduire à la mise en place des institutions de transition à base élargie à l'élargissement de l'obstacle pour permettre aux antagonistes d'hier de se soumettre au saut en hauteur en même temps. « On ne peut pas sauter en même temps l'obstacle à deux, car on ne saurait pas déterminer celui qui a franchi l'obstacle et celui qui a échoué » ; dit-il. Par contre ajoute-t-il, pour nous départager, il faut organiser rapidement les élections, ces dernières étant comparables à l'épreuve de saut en hauteur. Ceux qui gagneront les élections auront réussi l'épreuve, quant aux autres, ils auront échoué.

Rien ne pourra nous départager comme il vient de le dire, sauf les élections. Nous allons dédier la chanson suivante à tout ce monde.

Ici Radio 94, j'espère que nous vous avons réchauffés. Je vous avais également promis de revenir sur la rencontre de football à laquelle nous avons assisté hier. Je ne fréquente pas souvent les terrains de football, mais hier j'étais prêt pour aller encourager les joueurs. Monsieur Kantano, je vous promets de vous rejoindre au stade, munissez-vous de votre tam-tam, nous allons le battre, encourager les joueurs et gagner la rencontre, lui disais-je. J'ai effectivement trouvé Kantano au stade. Il avait pris son tam-tam avec lui qu'il battait avec entrain à tel point que tout le monde était animé de bonne humeur. Toutefois, d'entrain de jeu, nous avons été désagréablement surpris de constater que les joueurs de

l'équipe Mukura avaient l'air d'avoir les fourmis dans les pieds. Ils traînaient les jambes et manquaient de volonté. Ils n'affichaient aucune envie de sortir le grand jeu ne fut-ce que pour les cinq premières minutes à l'intention des spectateurs. Pas du tout alors !

A la fin de la première partie, l'ambiance était toujours la même. La rencontre avait l'air d'avoir opposé deux collègues. Néanmoins, les « Zaïrois ont eu la chance de marquer deux buts, buts qu'ils ont marqués correctement et en toute finesse. Mais à leur tour, ils ne m'ont pas convaincu, étant donné que c'est la troisième équipe dans tout le Zaïre. Ses prestations, sans coup de tête ni dribles auxquels les Zaïrois nous avaient habitués, m'ont poussé à réfléchir sur le niveau du football dans ce si grand pays. Après la rencontre, nous avons quitté le stade avec le constat que l'équipe de Mukura avait démérité. Personne ne lui trouvait des excuses en mettant en cause l'arbitrage à titre d'exemple. Pas du tout alors ! Personne ne pouvait dire que l'arbitre leur aurait refusé un penalty. Comment pourrait-on siffler un penalty en faveur d'une personne qui n'a même pas pénétré dans la surface de réparation ? »

Peut-on siffler un penalty en faveur de quelqu'un qui se trouve au milieu du terrain ? C'est impossible. Après la rencontre, nous avons dit : « A dieu Mukura. » Je ne sais pas ce que Kantano pense de tout cela, avec toutes les récompenses qu'il avait rassemblées. Je ne sais pas ce qu'il en pense. Lorsqu'il prendra le micro, nous lui demanderons comment il va s'y prendre avec tous ces cadeaux. Il y a également d'autres personnes qui avaient promis d'autres récompenses. Il est inutile d'en parler car il s'agit du passé.

S'agissant de ces Zaïrois qui ont gagné la rencontre, au stade, leurs compatriotes venus du Zaïre et ceux résidant ici...

FIN DE LA FACE A

FACE B

Ils ont fait preuve d'un courage exceptionnel qui devrait nous inspirer, nous les Rwandais, ...s'agissant surtout des visiteurs. Voilà ce que j'ai vu au cours de la rencontre d'hier. Nous sommes rentrés tristes, certains sont allés prendre un verre pour oublier. Du reste, nous attendons voir comment va se comporter l'équipe Rayon sport lors de la rencontre qui l'opposera à l'équipe kenyane dans les jours à venir. Espérons que les joueurs de Rayon sport seront bien préparés pour nous permettre d'encourager une équipe qui, à son tour, est sûre d'elle-même et qui aura fait de son mieux. Mais au juste, de quelle manière l'entraîneur de Mukura va-t-il expliquer son échec ? Comment va-t-il expliquer l'alignement de ces joueurs ? Comment va-t-il expliquer le fait d'avoir aligné un tel joueur à la défense, un tel autre à l'attaque et les autres je ne sais auxquels postes ? Nous avons appris à la dernière minute qu'il n'avait pas été correct dans son alignement. Si c'est de cette façon que l'on triche au sein des équipes, entraînant ainsi leur défaite, on devrait prendre des mesures contre les auteurs de ces tricheries, au besoin adopter des sanctions contre eux.

Il est onze heures 24 minutes ici à Kigali. Les Inkotanyi sont partout dans le pays. Ils ont déclaré eux-même qu'ils se trouvaient dans toutes les cellules. Cela est vrai. Néanmoins dans certains secteurs, on sait réellement observer des Inkotanyi et identifier ce qu'ils portent. Vous savez, que dernièrement, on a arrêté un Inkotanyi à Kimisagara. Ce dernier transportait sur la tête un matelas plié dans lequel il avait caché deux fusils de type R4, des armes très puissantes.

Les habitants de Kimisagara savent observer. Ils ont encore une fois bien observé. Non loin de la maison des jeunes de Kimisagara, on a arrêté un homme qui transportait un gros sac semblable à ceux-là que portent les porteurs des vêtements de seconde main. Dans ce sac, il transportait deux tentes militaires semblables à celles-là que les Inkotanyi ont montées au CND.

Comme les gens de Kimisagara sont courageux, ils sont en train de le chauffer. (*Cris non identifié*)

...soit, il va exhiber ces pièces d'identité. Cependant on dit que ce monsieur est difficile à cerner, il a refusé de parler. Mais on sait que d'habitude on apprend à ces gens de choisir la mort au lieu de parler. Nous cherchons à savoir si les Inkotanyi disposent d'un camp militaire autre que celui qu'ils ont au CND, où s'ils envisagent en installer dans la ville de Kigali ou bien dans ses périphéries. C'est à suivre de près.

Valérie

Vous comprenez que la sécurité se détériore au fur et à mesure dans la ville de Kigali. Vous venez de suivre ce que mon confrère Noël vient de vous dire. Ces personnes qui viennent envahir des secteurs, ceux-là qui viennent souvent dans ce secteur alors qu'ils n'y sont pas connus, en transportant des effets militaires, vers où les transportent-ils ?

Je me rappelle que l'on a également intercepté quelqu'un à Kimisagara qui transportait deux fusils à feu de type R4 et deux chargeurs. En réalité, les habitants de Kimisagara avaient remarqué qu'il s'agissait d'une personne inconnue dans la localité. Mais ce qui m'a surpris Noël, c'est que du coup, les Belges faisant partie des troupes de la MINUAR, chargés de la protection de la ville de Kigali, se sont présentés en toute vitesse et ont demandé : « Avec quelle certitude dites-vous que ce sont des Inkotanyi ? »

Cependant, les membres de la population leur ont demandé à cette occasion, sur quoi ils se fondaient à leur tour pour dire que ces gens n'étaient pas des Inkotanyi. Et les membres de la population de continuer : « Au moins nous, nous les avons arrêtés avec des armes à feu, en plus nous ne les connaissons pas dans notre localité ; mais vous, sur quoi vous basez-vous pour dire que ce ne sont pas des Inkotanyi ? »

Les Belges n'ont pas su quoi dire, et tout honteusement ils se sont retirés. Vous comprenez que les gens cherchent à continuer de perturber la sécurité. Le transport de ce genre de matériel prouve d'ailleurs qu'ils seraient en train de préparer la guerre. Mais alors ces effets appartenant aux Inkotanyi, les vêtements qui ressemblent à ceux des Inkotanyi, où les amène-t-on ?

Noël :

Non, les tentes.

Valérie :

Où amène-t-on ces tentes ? Cela veut dire qu'ils sont en train de préparer ces attaques. Ils ont déclaré que la première attaque serait lancée sur la ville de Kigali. Ils sont donc en train de se préparer en rassemblant le matériel. Compte tenu de cette situation, nous ne pouvons pas nier que la guerre approche alors que les concernés le disent eux-mêmes.

Ils l'ont déclaré à maintes reprises. Les gens disent sans cesse que la guerre n'est pas imminente. Etant donné qu'ils ont constaté que nous avons découvert leur dessein, ils commencent à dire qu'ils ne veulent pas la guerre, qu'ils ne préparent pas la guerre. Pourtant, de nombreuses preuves montrent que cette guerre se prépare.

Noël :

Tel que vous l'aurez constaté, tel que vous l'aurez suivi, ils assassinent d'une façon sélective un à un les politiciens de ce pays. Que la période de transition commence demain ou ne commence pas du tout, cela leur importe peu. Leur politique consiste à tuer sélectivement des gens. Ils tueront des gens sélectivement jusqu'au moment où ils diront : « Où sont nos interlocuteurs ? »

Où sont nos partenaires d'Arusha lors de la signature des accords ? Lorsque ces gens ne se montreront pas, ils diront : « Veuillez accepter nos candidats. »

Valérie :

Pourtant, cher Noël, s'agissant de la transition à base élargie, lorsque nous examinons la situation de près, nous constatons que c'est le FPR qui empêche la mise en place des institutions de transition à base élargie. Mais pourquoi ? Il a été prouvé que le FPR avaient le soutien de certains partis, même si nous disons que certains partis bénéficient également du soutien du FPR. Nous pouvons citer ici le parti MDR et le parti PL. Mais actuellement, nous connaissons le problème que connaît le parti MDR. Nous savons que le MDR a chassé Twagiramungu voilà longtemps. De la sorte, nous trouvons que Twagiramungu ne représente plus de parti. Il est seul. Quand nous tournons le regard sur le PL, nous constatons que la majeure partie du PL s'est séparée du FPR.

Nous voyons ainsi que le FPR s'appuie sur une seule personne, qui a le soutien d'un nombre réduit de membres du PL, à savoir Landouard Ndasingwa. Nous pouvons donc

dire que le FPR actuellement ne jouit que du soutien de deux partis. D'ailleurs je dirais un seul parti, le parti PSD étant donné que nous ne comptons pas tellement l'autre. Je dirais que le FPR actuellement ne jouit que du soutien du parti PSD. Le FPR ne reste qu'avec le PSD et nous ne savons pas comment va évoluer la situation en son sein. Il est clair que le PSD connaît également certains petits problèmes. Mais nous pouvons également mentionner le PDC. S'agissant de ce petit parti PDC, nous ne pouvons que parler du soutien de son président Jean Népomucène Nayinzira ; toutefois, on attribue ce soutien à tout le parti. Vous comprenez que le FPR ne jouit plus du soutien de tous les membres du MDR et ceux du PL. Et le FPR de se dire : « Pourquoi dois-je aller participer à ces institutions ? » Le FPR n'a donc plus de raison de participer à ces institutions car il ne jouit plus du soutien des personnalités importantes. Le FPR constate amèrement que la majorité des membres du MDR ont lâché Twagiramungu, que la situation est identique au sein du PL. Ainsi le FPR a perdu le soutien de deux personnalités importantes et comprend qu'il n'a pas de raison de participer aux institutions de transition. Nous dirions donc et d'ailleurs nous confirmons que c'est le FPR qui empêche la mise en place des institutions de transition à base élargie. Si non si le FPR disait : « J'arrive », ces institutions seraient immédiatement mises en place. Même si l'aile Lando du PL ou celle de Twagiramungu ne participait pas à ces institutions, je sais très bien que si le FPR se décidait en se disant que c'est pour l'intérêt des Rwandais, que c'est pour mettre fin à la guerre et rétablir la paix dans le pays, ces institutions seraient mises en place. Il est évident que c'est cela le discours du FPR mais ce n'est pas ce qu'il traduit en actes.

Je trouve donc que le FPR devrait réfléchir sur ce point au lieu de continuer à déplacer du matériel dans le cadre des attaques sporadiques. Je le dirais comme cela, étant donné que le FPR entrepose ce matériel dans le but de surprendre l'adversaire. Même si le FPR dément, cela n'empêche que ses troupes soient en train de se préparer.

Noel :

Dans dix neuf minutes, il sera midi. Je vais vous dire ce qu'il conviendrait de faire et j'en fais une demande. Il serait mieux que les membres du cartel « Forces démocratiques pour le changement », car il s'agit des individus et non des partis, aillent prendre les cartes de

membre du FPR, qui d'ailleurs les a enrichis. Comme Valérie vient de le dire, il s'agit des individus dont Landoald, des gens comme Kayiranga, Vénancie, Faustin Twagiramungu et Nayinzira. Toutes ces personnes sont connues. Qu'ils aillent donc chercher les cartes de membre du FPR, de la sorte, le FPR viendra participer aux institutions de transition à base élargie et la situation va se normaliser.

Valérie :

...et quatorze minute dans les studios de la RTL. Comme je vous le disais, à propos des informations relatives à la direction de l'imprimerie scolaire qui est située à Kicukiro, je vous ai parlé des maisons qui seraient mises à la disposition du directeur de l'imprimerie et dont le loyer est payé par l'imprimerie scolaire. Je vous disais que ces maisons appartenaient à Monsieur Edouard Karemera. En outre leur loyer mensuel s'élevait à 100 mille francs. En même temps, le directeur de l'imprimerie avait une maison de fonction, qui appartenait à l'imprimerie qui, elle aussi, devait être entretenue.

Entre temps, le directeur de l'imprimerie a déménagé de la maison appartenant à monsieur Edouard Karemera comme je vous l'ai dit. Il a déménagé de cette maison sans préavis, sans avoir réglé les factures d'eau et d'électricité. Néanmoins, j'ai appris par la suite qu'il a réglé ces factures après avoir déménagé de la maison. Après avoir déménagé de la maison sans avoir réglé ses dettes, l'on a continué à lui rappeler de régler ses dettes. Il s'est d'ailleurs expliqué en disant qu'au moment où il déménageait de la maison, il avait la malaria cérébrale, à tel point qu'il ne s'est pas rappelé qu'il devait régler ces factures.

Toutefois, il a réglé ces factures par la suite après avoir été mis en demeure. Pendant que le directeur de l'imprimerie scolaire déménageait de la maison d'Edouard Karemera, il emménageait dans celle de Joseph Nzirorera. Cela a valu à l'imprimerie scolaire de débloquer de l'argent pour trois maisons. La maison de fonction que l'imprimerie avait destinée à son directeur pour laquelle il fallait débloquer de l'argent pour son entretien, celle d'Edouard Karemera que le directeur de l'imprimerie a quitté sans préavis et sans avoir réglé les factures d'eau et d'électricité, obligeant ainsi l'imprimerie de payer les frais de préavis. Vous comprenez donc que le directeur de l'imprimerie a déménagé sans

préavis de la maison, ce qui a valu à l'imprimerie de payer les indemnités de préavis. En plus l'imprimerie devait remettre en état la maison avant de la remettre au bailleur. Le directeur a immédiatement emménagé dans la maison de Nzirorera pour laquelle l'imprimerie devait payer le loyer. Je vous ai également dit que le loyer de ces maisons s'élevait à 100 mille francs.

Ainsi donc, vous comprenez que l'argent de l'imprimerie est gaspillé dans d'obscures circonstances. Pourtant cet argent pouvait être utilisé pour venir en aide aux élèves déplacés de guerre qui se trouvent soit à Nyacyonga, soit dans de nombreux camps de déplacés de guerre.

On constate d'ailleurs que cela constitue une grande perte si on totalise tous ces montants. Je vous disais qu'il s'agit environ de 15 millions. Cet argent pourrait aider ces élèves.

Je vais maintenant vous lire des communiqués. Il y a par exemple des communiqués nécrologiques. Il est maintenant douze heures moins dix minutes. Dans un instant, nous allons suspendre nos émissions.

Noël :

...Vers midi. Je vous livre une information qui nous vient de Gisenyi, secteur Gisenyi à Majengo Gacuba II. Trois des voleurs de grand renom de Gisenyi contre lesquels on avait engagé une chasse pour les retrouver, viennent d'être arrêtés. Le surnommé Koloneli vient d'être arrêté, Gasaza fils de Gafunga et un autre voleur dont nous n'avons pas encore le nom viennent également d'être arrêtés.

Les nommés Bahati et Mashoti continuent à faire l'objet des recherches.

Nous saluons également les habitants de la commune de Nyamyumba. A Nyamyumba les gens disent qu'il y a longtemps qu'ils n'ont pas touché leur salaire. Que l'on essaye d'examiner leur situation pour leur permettre de toucher leur salaire. Il est difficile de tenir à cette date si on n'a pas encore touché son salaire. Comme Valérie l'a dit: « ces gens, ces Inkotanyi, ne cherchent qu'à faire la guerre. » Selon les informations à notre

disposition, ils cherchent à faire la guerre sans délai. Et d'ailleurs, d'après les informations qui nous arrivent, ils ne veulent pas aller au-delà du 15, c'est à dire demain.

Au moment où je vous parle, les membres de la population qui sont vigilants à Gikoro et à Bicumbi, viennent d'arrêter de jeunes gens qui se déplaçaient par groupe de deux. Le premier groupe a été arrêté à Ryarubaga, et l'autre à Kabuga. Lorsqu'on les a interrogés, certains ont menti en disant qu'ils se rendaient à Gitarama, d'autres en disant qu'ils recherchaient leur vélo et d'autres en disant qu'ils allaient à la recherche d'un poste de radio qu'on leur avait pris. Néanmoins, constatant qu'ils risquaient d'y laisser leur vie, les membres d'un des groupes ont choisi de dire la vérité. Ils ont dit qu'ils se rendaient au CND pour apprendre le maniement des armes à feu.

Ils ont affirmé qu'ils s'étaient répartis en équipe de deux comme on le leur avait appris et qu'ils se rendaient au CND pour apprendre le maniement des armes à feu. Ces jeunes ont été donc arrêtés. Chers auditeurs de la RTL, vous devez être vigilants, en particulier au cours de ces jours.

Valérie :

Comme il vient de vous le dire, vous comprenez comment la sécurité est entrain d'être déstabilisée. Mais avant de clore nos émissions, il y a deux communiqués qui viennent de nous parvenir et je voudrais vous les lire. Monsieur Innocent Havugimana qui réside à Butare recherche ses documents qui comprennent un permis de conduire, une carte d'identité et d'autres documents portant l'inscription AICF-Butare. Quiconque trouverait ces papiers est prié de les déposer aux locaux de la radio RTL.

Gaspard Gahigi :

Je salue tous nos auditeurs qui se trouvent ici dans la ville de Kigali, je salue nos auditeurs de Kigali rurale, ceux de Gitarama, ceux de Gisenyi, ceux de Gikongoro, ceux de Butare, ceux de Kibuye, ceux de Cyangugu, ceux de Ruhengeri, ceux de Byumba, ceux de Kibungo ; je salue tous nos auditeurs. Ce sont les salutations de votre ami Gaspard Gahigi. Je vous souhaite une bonne soirée. Vous resterez avec moi tout au long de nos émissions en kinyarwanda au cours de cette soirée. Je serai en compagnie

d'Emmanuel Nkomati qui est en train de vous préparer le journal. Pour les émissions en français, vous passerez la soirée en compagnie de madame Perpetue Bimenyimana et notre blanc Georges Ruggiu.

Laissez-moi vous dire qu'à la technique, nous avons le jeune Onesphore Ruhigira qui est connu pour la sélection et l'ordre de belles chansons. Je vous salue en leurs noms. Nous avons commencé par la chanson Impuruza de Bikindi qui dit : « Nous désirons une démocratie sans cartouches, une démocratie sans malignités. En outre soyez vigilants, coûte que coûte nous remporterons. » Ici à la RTL, nous avons décidé de rester vigilants. Je voudrais dire aux habitants de Biryogo qui nous écoutent qu'ils doivent être vigilants. Qu'ils sachent qu'ils ont été infiltrés, qu'ils doivent être plus vigilants, dans le but de se protéger. Vous direz peut être que monsieur Gahigi est en train de vous effrayer. Il ne s'agit pas de vous effrayer. Pour moi, il faut dire la vérité aux gens car cela est plus utile que de leur mentir. Je vous apprends donc, habitants de Biryogo, qu'il y a une personne qui s'appelle Sudi Fadi Manzi communément appelé Bucumi qui est parti de chez vous. Cette personne est partie de chez vous et, actuellement, il est technicien à la radio Muhabura. Nous avons saisi une lettre qu'il a adressée à un certain Ismaël Hitimana communément appelé Safari. Ainsi donc, Ismaël Hitimana alias Safari dirige une unité d'Inkotanyi à Biryogo, connu sous le nom de « Abatiganda ». Il est le *coordinateur* de la brigade regroupant ces Inkotanyi se trouvant à Biryogo.

C'est donc ce monsieur Ismael Hitimana alias Safari qui est le *coordinateur* de la brigade des Inkotanyi appelés « Abatiganda » qui se trouve à Biryogo. Nous avons soupçonné que ces brigades seraient également installées ailleurs dans la ville de Kigali. Nous exhortons les habitants d'autres quartiers de Kigali d'être vigilants. Si quiconque doute de mon honnêteté ..., il est évident que je ne peux pas lire cette lettre sur les antennes de la RTL parce que nous avons l'habitude de garder le secret. Cependant je voudrais vous dire que Sudi Fadi Manzi alias Bucumi Higo écrit sa lettre en ces termes mais je vous lirai quelques extraits. Il dit ceci : « A la jeunesse formant la brigade Abatiganda, je vous renouvèle mes salutations, selon la salutation commune à nous tous, la jeunesse qui désire le changement dans le pays, rassemblée au sein de notre front le FPR-Inkotanyi : «Aimez-vous les uns les autres, soyez caractérisés par l'émulation et le courage. » Il continue en disant : « Comment vous portez-vous à Biryogo ? »

Voilà comment Sudi Fadi Manzi alias Bucumi Higo adresse ses salutations aux jeunes de la brigade de Biryogo. Il faut donc savoir que cette brigade existe à cet endroit et que ce monsieur Sudi Manzi est parti de là bas. Cette brigade est sous l'autorité de monsieur Ismaël Hitimana, le coordinateur de la brigade « Abatiganda » de Biryogo. Et monsieur Sudi Manzi de continuer : Courage, je pense beaucoup à vous, soyez toujours actifs dans la guerre de libération même si on en n'a pas encore pour longtemps. »

Il continue : « Je salue Juma et son père, Espérance, Clarisse, le nommé *Cintré* et sa petite sœur ainsi que la nommée Umutoni. » Il dit qu'au sein de ces « Abatiganda » l'on avait créé une troupe de danseur et demande comment elle évolue. Cette troupe était connue sous le nom d' «ARDES».

Voilà comment se présente la situation, chers habitants de Biryogo. Soyez prudents, la situation est critique. Je demande à Ruhigira qui est à la technique de nous mettre de la musique. Je vous invite à suivre dans un instant les résultats de ce concours. Je vous apprends également qu'au vu du succès de notre concours, le journal Kangura a accepté d'organiser un concours qui sera radiodiffusé sur les antennes de la RTL.M.

Soyez donc prêts. Après vous avoir communiqué les résultats de notre concours, je vous parlerais de concours du journal Kangura. Je vous invite d'y répondre nombreux car les récompenses sont alléchantes. C'est donc à bientôt.

Chers jeunes qui aiment danser la musique à la mode en vous balançant, je vous invite à respecter les personnes âgées. Quant à nous, nous sommes vieux. Dernièrement je suis allé en Amérique et j'ai vu des choses qui m'ont surpris. Vous savez qu'il y a de très grandes villes en Amérique qui sont habitées par une population nombreuse. Dans les autobus, lorsqu'une personne âgée se présente, les jeunes se lèvent et s'empresment chacun en ce qui le concerne à proposer son siège à la personne âgée.

Nous pensons donc ici chez nous, que cette culture qui consiste à respecter les personnes âgées est bonne. Si vous êtes assis dans un taxi et que vous voyez une femme âgée qui est fatiguée, veuillez lui céder votre place. C'est là la joie d'être jeune. Vous pouvez tenir, vous accrocher quelque part et lui céder la place. Je pense que c'est une bonne coutume que de respecter des personnes âgées et il ne serait pas bien de ne pas la

respecter au Rwanda. Je demande donc aux jeunes, lorsqu'ils sont dans les taxis, de bien vouloir céder leurs places s'ils voient une personne d'un âge respectable, une dame enceinte ou une dame pressée portant un bébé dans ses bras. Vous pouvez vous asseoir la jambe suspendue ou rester debout parce que vous avez un dos solide, vous êtes forts. Il faut donc comprendre la personne qui n'a plus de force, la respecter et lui céder la place. Pour nous, il s'agit là des choses que les jeunes devraient comprendre.

Vous pensez peut-être que les gens sont acculturés en Europe, pourtant cette bonne coutume y a encore droit de cité. Elle est d'autant plus enracinée dans la culture américaine qu'on peut le lire dans les autobus. Si un policier vous surprend dans une attitude contraire, vous lui devez une explication. Je pense néanmoins que la réaction des policiers n'a pour objet que le respect des personnes âgées. S'agissant de la nouvelle génération, même si on dit en lingala : « Boza likolo », il faut mettre les pieds sur terre. Vous devez descendre de ce ciel pour mettre les pieds sur terre et vivre avec les autres, y compris les personnes âgées.

Je vais mettre de côté le sujet sur les jeunes pour aborder celui ayant trait à la justice dans ce pays. Pour moi, ce problème est toujours crucial. Il est vrai que nous avons négocié et signé les accords d'Arusha. Dans ces accords, nous avons dit que le Rwanda doit être un pays de droit alors qu'il l'était même avant ces accords. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je ne suis pas d'accord avec cette clause. On aurait peut-être dit que le Rwanda devait être plus un pays de droit. Je ne suis pas d'accord avec quiconque prétend que le fait pour le Rwanda d'être un pays de droit, nous vient d'Arusha. C'est soit une exagération ou une mémoire courte. N'y avait-il pas de lois dans ce pays auparavant ? N'y avait-il pas de constitution dans ce pays ? Personne n'a fait l'objet d'une condamnation dans ce pays ? N'y avait-il pas de tribunaux dans ce pays ? Même si on les accusait de mauvais fonctionnement, on peut les réformer. Il s'agit là d'une exagération pour moi. Je ne souscris pas au postulat qui dit que le Rwanda sera un pays de droit à cause des accords d'Arusha. Je ne l'accepte pas parce que même avant, il y a eu la justice et les tribunaux dans ce pays. On ne dirait peut-être pas que la situation était reluisante, pour dire que tout se passait sans faute, mais on peut dire que nous avons accepté que ce pays doit être plus un pays de droit. Mais, on évitera de dire que c'est maintenant que le

Rwanda a accepté d'être un pays de droit comme s'il n'y avait aucune loi dans ce pays, comme si nous n'avions jamais connu de constitution, comme si le Rwanda était devenu une république sans constitution.

On exagère donc. Et pourtant : « Il n'est jamais bien d'exagérer. » dit-on. Je vous ai parlé de la justice. Ce n'est pas Arusha qui a introduit la justice dans le pays, elle existe depuis bien avant. Et si même les accords d'Arusha étaient mis en application, rien ne freinerait la justice ni n'empêcherait aux lois d'exister. Même les pays qui nous ont précédés dans la démocratie voilà longtemps à l'instar de ceux de l'Europe, ceux de l'Amérique, tous les pays, ont édicté des lois que l'on respecte. Les policiers existent toujours, les tribunaux existent toujours. C'est à dire que lorsque des lois existent, il y a des gens qui les violent et celui qui viole la loi est sujet à une ou plusieurs sanctions. Il est plutôt malheureux de constater qu'il y a des gens qui se comportent comme s'ils étaient au-dessus des lois. Un magistrat pense qu'il peut juger les autres mais qu'il ne peut pas commettre d'infraction. Un gendarme croit qu'il peut hurler dans son sifflet contre un véhicule ou une motocyclette qui le dépasse en disant : « Vous avez violé un sens unique, il y a un signal qui vous empêche de tourner à gauche, vous devez tourner à droite. Ou bien le signal vous oblige à une limitation de vitesse et vous ne le respectez pas. Alors le gendarme qui conduit un véhicule, lui, se dit que pour le simple fait qu'il est gendarme, il peut violer un sens unique, ignorer les signaux d'interdiction. De la sorte il se place au-dessus des lois.

Si vous n'êtes pas gendarme, magistrat ou une autre personnalité importante, mais que vous êtes un enfant, un individu ordinaire, vous faites l'important en disant :

« J'ai un parent ou un frère riche, si vous me touchez, je vous le ferai payer cher. » Cette manière d'effrayer les gens n'est pas acceptable. Ces derniers temps, on utilise même les partis politiques. Quelqu'un vous dit : « J'appartiens à un tel parti politique qui est fort. Si vous m'arrêtez, le parti va me faire libérer. » Cette façon de faire n'est pas acceptable.

Vous prétendez avoir un parent militaire de haut rang et vous dites « Si vous me touchez, il vous tirera dessus. » Cela n'est pas convenable. Je pense que si vous êtes pris en faute, même si vous êtes le petit frère du président de la République ou d'un quelconque Colonel, vous devez être sanctionné. Vous ne pouvez pas vous faire prévaloir d'un parent très craint ou qui occupe un poste quelconque pour faire l'important et chercher à

opprimer les autres. Cela n'est pas convenable. Cette façon d'agir doit être éradiquée de notre pays parce que tous sont égaux devant la loi.

Je vous dis ceci à cause d'une information qui me vient de Gisenyi. On a volé de l'argent à l'hôtel Méridien Izuba de Gisenyi. Le gérant de l'hôtel est allé porter plainte à la brigade en disant que l'argent manquait de la caisse de son hôtel. « Je sollicite votre secours parce que l'argent a disparu de la caisse ». Sitôt que le gérant entreprenait cette démarche, le comptable de l'hôtel Méridien a disparu. Où est-il allé ? Il s'est retranché dans la maison du procureur. Il s'est retranché chez le procureur où il est resté toute la journée. Dans l'après-midi, ledit comptable s'est présenté en compagnie du procureur.

Vous comprenez que cette façon d'agir n'est pas convenable. Il s'agit là de cette histoire que je dénonçais qui consiste à se faire prévaloir d'un parent. Après examen de la situation, l'on a constaté que le comptable en question et le procureur sont des « Abakombozi » originaires de Butare. Vous saisissez donc qu'il y a là deux choses. Nous avons à faire au régionalisme et à un problème lié au fait d'être membre d'un même parti politique. Cela devrait nous servir d'exemple. Si quelqu'un commet une faute, qu'il en soit individuellement tenu responsable. Vous pouvez adhérer à un parti politique alors qu'au paravent vous étiez voleur. Pensez-vous que le parti peut servir de purgatoire, pour expier vos habitudes de voleur ? Vous pouvez être un meurtrier avant d'adhérer à un parti politique, pensez-vous que le parti se transformera en Jourdain pour vous laver de vos péchés ? Cette façon d'utiliser la région ou le parti politique nous semble inconvenant. On devrait faire preuve de sérieux et éviter de penser que puisqu'on est un tel, on est au-dessus de la loi. Tout un chacun devrait savoir qu'il est...

FIN DE LA FACE B

FIN DE LA CASSETTE